



nos territoires de demain

Compétences professionnelles et documents d'urbanisme

Webinaire du 26/09/2025 - Animation CNFPT / Cerema

















- 1. Contextualisation et étapes de la démarche, production des premiers livrables
- 2. Structuration des axes des compétences et élaboration de fiches constitutives d'un recueil
- 3. Témoignage de Mathilde Rolandeau, Directrice du Syndicat Rhône Provence Baronnies

UN WEBINAIRE EN 3 TEMPS

Introduction









Ingénierie de la planification, des travaux du Réseau Planif Territoires – Roxane
 Joly (DGALN/DHUP - Réseau Planif Territoires)













1- CONNAISSEZ-VOUS LE RÉSEAU PLANIF 🗸 🔳 ***	
✓ Diffuser les résultats	Terminer le sondage
1- Connaissez-vous le Réseau Planif Territoires?	
O Oui	61 % (25)
O	20.07 (14)
Non	39 % (16)
Aucun vote	



Objectifs et enjeux de la planif





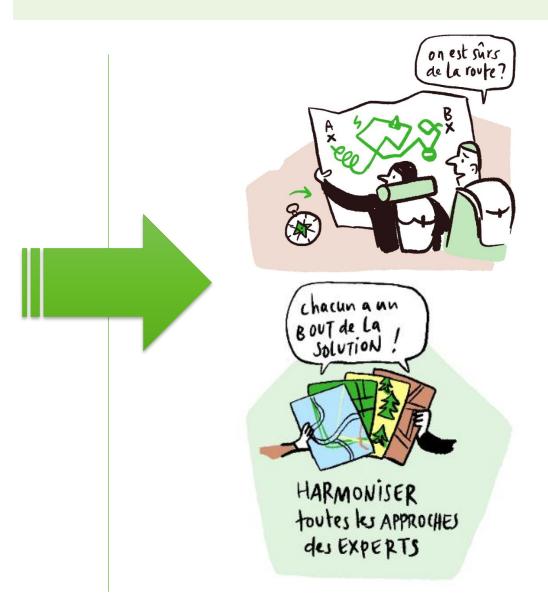
Assurer les infrastructures

TRANSPORTS

ÉCOLE



Pastrop de Pollution



Illustrations : Become Studio Johanne de Monès





Le réseau en bref

- Historique : un réseau jeune mais qui s'appuie sur une base plus ancienne, le Club PLUi
- → Club PLUi fondé en 2012 pour favoriser la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques en matière de planification intercommunale, en parallèle des appels à projet PLUi
- → Refonte en 2022 pour intégrer la dimension stratégique, notamment portée par les SCoT
- Copilotage : un réseau porté par les ministères chargés de la transition écologique et de l'aménagement du territoire, et copiloté avec des acteurs politiques et techniques représentant toutes les échelles de la planification















Partenaires:











Site internet : https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr/



Vocation

Ambitions

- Réaffirmer les grands enjeux de la planification et accompagner la mise en œuvre des transitions, notamment en assurant une interaction avec les autres documents de planification (PCAET, PDM, SAGE, PLH...)
- Poursuivre le développement des PLUi et des SCoT
- Outiller les collectivités, les services de l'Etat et les acteurs de l'ingénierie dans l'élaboration et le suivi des documents de planification

En...

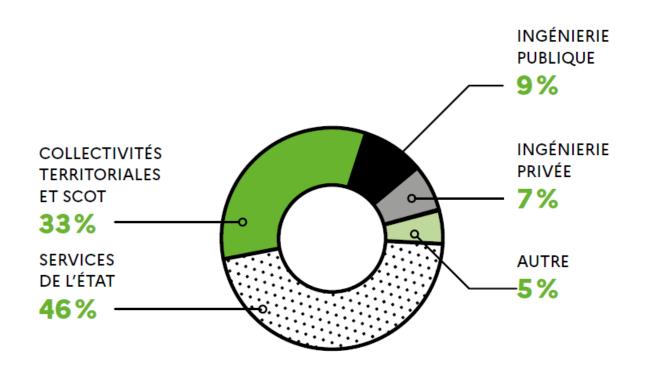
- Pédérant et favorisant la coopération entre les professionnels en charge des PLUi et des SCoT et avec les autres acteurs de la planification
- Facilitant les échanges entre pairs
- Promouvant les démarches inspirantes et en partageant les bonnes pratiques

Feuille de route

- → Axe 1 : Dynamiques partenariales et rôle des acteurs de la planification pour l'émergence de stratégies et de projets de territoire
- → Axe 2 : Changement climatique et planification, pour des territoires engagés et résilients



Plus de 2000 membres



- → Destinataires de nos **actualités** (lettres info, brèves du réseau par mail...)
- → Invités aux Rencontres Nationales annuelles, 9 décembre 2025 à Paris
- → Sur la base du volontariat : participation à des ateliers ou groupes de travail, partage des expériences sous différents formats
- → Implication en local via les réseaux locaux Planif Territoires, animés par les services de l'Etat et les partenaires locaux

Pour rejoindre le réseau : https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr/devenez-membre-a147.html



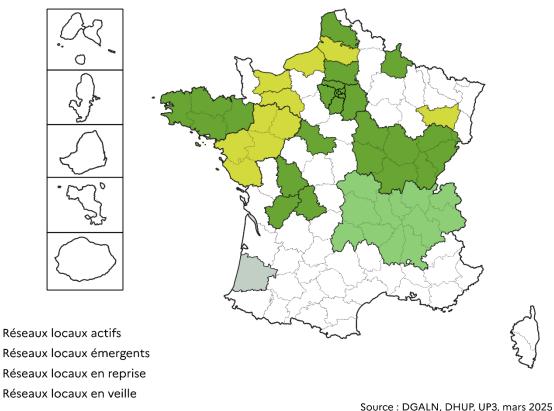
Les réseaux locaux

Des réseaux locaux :

- → Au plus proche des acteurs locaux
- → Portés et animés par les services déconcentrés de **l'Etat**, pour diffuser de la connaissance et des méthodes sur le plan local, approfondir certains sujets à enjeux et retours d'expérience, fédérer et accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration de leur document d'urbanisme
- → En relation les uns avec les autres pour partager les expériences
- → Appuyés par le réseau national

Pour en savoir plus, consulter la <u>page dédiée</u>.

LES RESEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES EN 2025

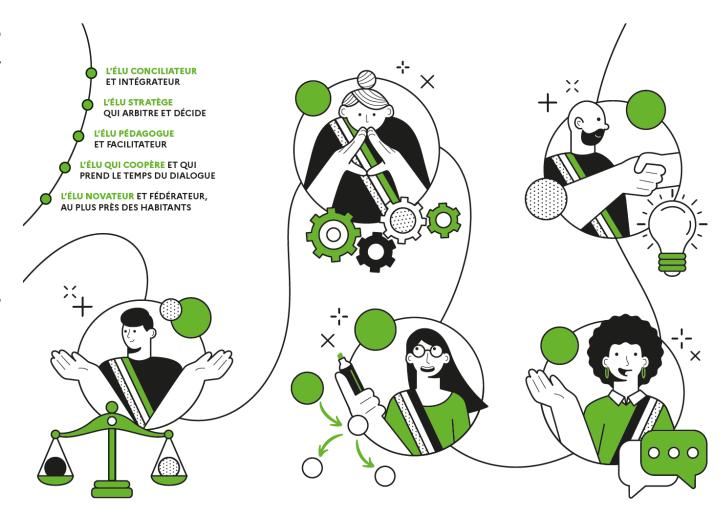




Focus sur les 5 facettes de l'élu

- → Axe 1 : Dynamiques partenariales et rôle des acteurs de la planification pour l'émergence de stratégies et de projets de territoire
 - → Travaux sur les cahiers des charges
 - → Compétences professionnelles en matière de planification
 - → Rôle de l'élu planificateur
- → Cycle d'ateliers avec des élus engagés dans la planification en 2023
- → Synthèse publiée en 2024, ainsi que le dépliant

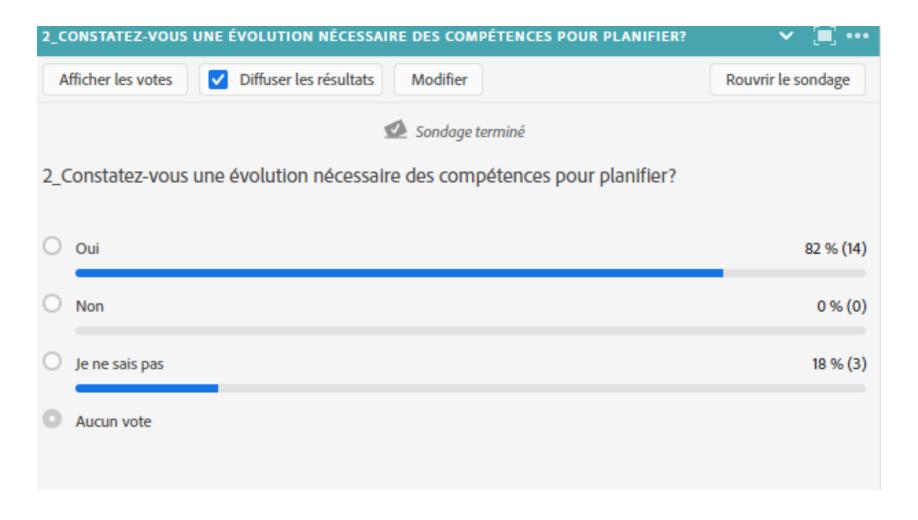
A découvrir en détails sur le <u>site du réseau</u>!













Fraternité









1. UNE DEMARCHE PAR ETAPE ET COLLECTIVE









RÉSEAU PLANIF TERRITOIRES



Problématisation des thématiques de travail du réseau dès 2023

Axe 1 : Le rôle des acteurs de la planification - et particulièrement des élus – à l'heure du ZAN et de la SNBC

✓ Chantier connexe « Quelle ingénierie pour la planification de demain »









RÉSEAU PLANIF TERRITOIRES





Membres du COPIL du Réseau Planif Territoires

- Cerema : expertise en ingénierie territoriale (dont aménagement, planification et foncier) et accompagnements auprès des collectivités en terme de stratégies
- CNFPT: acteur de référence auprès des collectivités territoriales (formations, événements, guides, ecommunautés), réalisation et tenue d'un « répertoire des métiers »

Partenariat entre les 2 établissements









CONTEXTUALISATION DE LA DÉMARCHE

COMPETENCES

16 novembre 2023

Groupe de travail #1
Identification des
compétences



















CONTEXTUALISATION DE LA DÉMARCHE

COMPETENCES

16 novembre 2023

Groupe de travail #1
Identification des
compétences







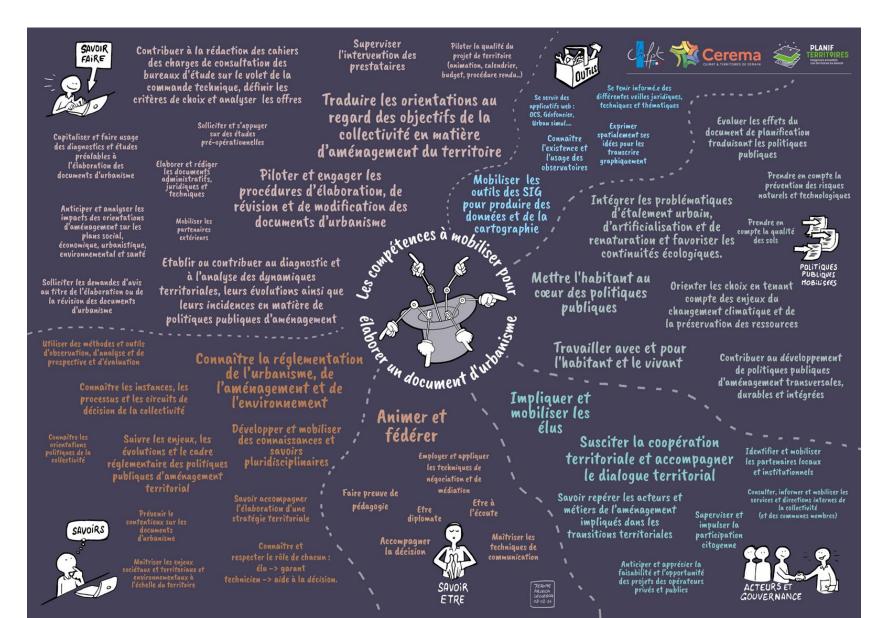
LE PORTRAIT ROBOT











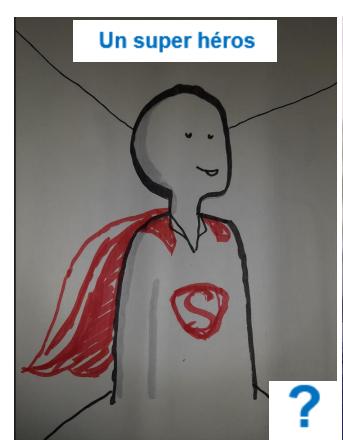








1^{ER} ENSEIGNEMENT







Le document d'urbanisme, ce n'est pas l'œuvre d'une personne mais un travail collectif!







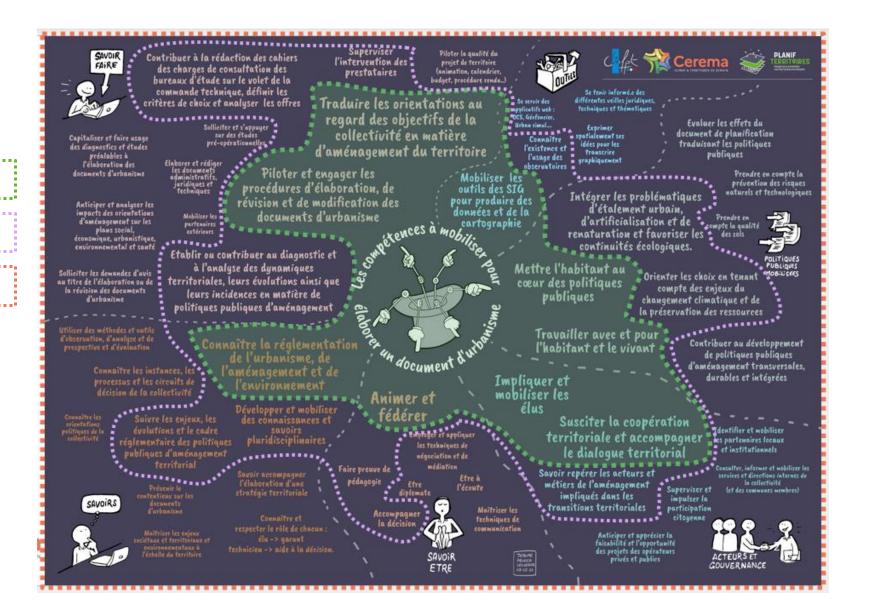


2EME ENSEIGNEMENT

Les indispensables

Les essentielles

Les facilitatrices











CHRONOLOGIE DE LA DÉMARCHE

COMPETENCES



ACTIONS et LEVIERS

16 novembre 2023

Groupe de travail #1
Identification des
compétences

7 juin 2024

GT Planif Territoires
Sélection des
compétences

PORTRAIT ROBOT















QUELLE TRADUCTION / DÉCLINAISON EN PRATIQUE ?

Connaître les orientations politiques de la collectivité Prendre connaissance du projet de territoire, du programme politique et des documents cadres

Être associé aux réunions stratégiques des élus

Susciter la coopération et accompagner le dialogue territorial Identifier les acteurs du territoire et leurs rôles

Mettre en dialogue l'ensemble des acteurs locaux : collectivités, BE, Universités, professionnels, etc.

Concevoir les complémentarités et articulations entre les documents sectoriels (ex. SCOT/SDAGE)

Optimiser et mutualiser les études, les données et les compétences locales

Impliquer et mobiliser les élus Organiser un débat politique pour préciser les priorités, travailler sur des scénarios territoriaux et faire arbitrer les élus sur les axes ou le scénario prioritaire

S'approprier le projet politique des élus et conduire un processus de décision pour le traduire dans le document

Proposer des méthodes de dialogue avec les élus pour mieux les impliquer dans les prises de décisions

Mettre
I'habitant au
coeur des
politiques
publiques

Porter politiquement cette ambition

Structurer en interne la capacité de réalisation (moyens financiers et humains)

Mobiliser les compétences des habitants

Concevoir des stratégies de

Travailler avec et pour l'habitant et le vivant Mobiliser les compétences internes et externes à la collectivité

Disposer d'études sur l'état du vivant sur le territoire

Améliorer la connaissance sur les "sols vivants"

Changer la regard sur le foncier : sol en 3D

Animer et fédérer

Identifier un/e pilote / chef/fe de projet (assurer la légitimité et la crédibilité d'intervention)

Identifier et faire vivre un réseau d'acteurs de l'échelle "infra territoriale"

Accompagner la décision Informer sur les conséquences des grandes décisions

Outiller l'ingénierie interne avec des méthodes fiables et objectives

Evaluer à quel moment la prise de décision est nécessaire vs pas nécessaire

Faire aboutir les élus à une décision

Evaluer la stratégie, le projet de territoire mis en oeuvre

Orienter les
choix en tenant
compte des
enjeux du
changement
climatique et
de préservation
des ressources

Evaluer la pression sur les ressources du territoire (eau, sols, matériaux, ...)

Analyser la vulnérabilité du territoire (risques incendie, inondation, rarefaction de la ressource en eau, impact sur l'agriculture, ...)

Faire intervenir des acteurs différents, regarder quelles compétences il faut mobiliser pour créer une équipe autour

Apprendre à travailler dans un contexte d'incertitudes Piloter la qualité du projet de territoire

Mettre en place des outils de suivi

Avoir accès à des outils de management et projet efficaces

Exprimer spatialement ses idées pour les transcrire graphiquement Prédéfinir des représentations de la spatialisation

Localiser les secteurs porteurs d'enjeux au regard des orientations politiques

Disposer de compétences en SIG et des outils (logiciels, base de données...)

Solliciter et s'appuyer sur des études préopérationnelles Mobiliser les techniciens du territoire (commune, intercommunalités, SCoT) qui accompagnent les projets d'aménagement (économique, commercial, ZAC, Permis d'aménager, mobilité, ADS, eau, environnement, ...) et les acteurs privés qui assurent la maitrise d'ouvrage et/ou la maitrise d'ouvrage et/ou la maitrise d'oeuvre pour évaluer techniquement les projets envisagés dans la planification et le modèle economique

Travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire et de l'ingénierie locale pour capitaliser sur leurs expertises et sur les études déjà produites

Identifier les besoins de précision des OAP









CHRONOLOGIE DE LA DÉMARCHE

COMPETENCES



ACTIONS et LEVIERS



RETOURS d'EXPÉRIENCES



16 novembre 2023

Groupe de travail #1
Identification des
compétences

7 juin 2024

GT *Planif Territoires*Sélection des
compétences

5 décembre 2024

Atelier *Planif Territoires*Mobilisation des

compétences

28 janvier 2025

Groupe de travail #2

Déclinaison

opérationnelle

PORTRAIT ROBOT CARTE MENTALE RECUEIL COMPÉTENCES













QUELLE TRADUCTION/DÉCLINAISON EN PRATIQUE ?





Actions et leviers

1/ Relever les opportunités, menaces, forces, faiblesses sur les territoires

2/ Savoir rendre compte du suivi et de l'évaluation

Déclinaisons opérationnelles

Élaboration de grilles d'analyse, d'indicateurs de suivi. de modalités d'évaluation

Usage de référentiels (ex ISO 37101)

Réaliser un travail juridique sur ce qu'il est possible de faire ou pas et les éléments d'application

COMPÉTENCES PLANIFICATION EN COLLECTIVITÉ

FICHE N°3

ACCOMPAGNER LA DÉCISION



Freins à lever / Obstacles à anticiper

- Équilibre entre portage politique et réalités techniques / réglementaires pouvant être perçues comme des contraintes
- · Relation de confiance élu / technicien
- · Période pré-électorale et temporalités du mandat
- · Équilibre entre autonomie technique et décision politique
- Identification d'exemples concrets de ce qui est réalisé sur d'autres territoires
- Neutralité, capacité d'animation et de relais

Recommandations

- Repartir du projet de territoire concerné pour accompagner la décision : utiliser du factuel et de l'affectif, recourir à des objectifs ou actions qui vont amener les élus à prendre en compte
- · Garder trace des décisions actées en faisant usages d'outils collaboratifs. Cela permet pour les élus de visualiser et d'avoir accès à l'ensemble du dossier et de garder mémoire des arbitrages
- Comprendre et accepter son rôle de technicien, ce qui implique de s'adapter en fonction du
- · Mettre en place une charte de gouvernance à l'échelle de l'intercommunalité pour définir le rôle de chacun (1 commune = 1 voix) lors de la prise de compétence PLUI
- · Mobiliser des techniciens pour une bonne appropriation des thématiques et être en capacité d'être relai auprès des élus
- Sortir des diaporamas classiques de présentation pour mieux transmettre, réfléchir ensemble et aider les élus à se projeter : jeux sérieux, ateliers in situ, etc. Utiliser des ressources du site "La
- · Mobiliser une compétence juridique pour assurer un bon conseil et apprécier la légalité : filtrer les demandes non nécessaires et accompagner les échanges avec la DDT(M) et d'autres
- services de l'État. · Accompagner les instances décisionnelles (notamment par des COPIL) par une régularité de travail pour permettre une décision éclairée
- Rencontrer les élus et ne pas tout déléguer aux bureaux d'études

Pratiques inspirantes

- Ville de Bois-Guillaume : charte de l'urbanisme et du cadre de vie (via convention citoyenne)
- SCoT Rhône Provence Baronnies : recours à la norme ISO 37 101
- Chatellauraut : charte de gouvernance sur le principe "1 commune = 1 voix"











CARTE MENTALE

LIVRABLE FINAL

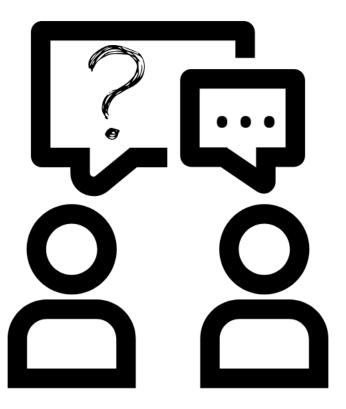
Temps d'échanges : à vos réactions !













Fraternité









2. STRUCTURATION DES COMPETENCES ET REALISATION DE FICHES



Égalité Fraternité

La structuration du recueil









Aménagement des territoires Compétences professionnelles et documents d'urbanisme Ecoute Dialogue Décision PLU(i) Techniciens

11 compétences indispensables reparties en 3 parties:



1. RELATION AUX ÉLUS

Clarifier les objectifs pour servir le projet de territoire



2. DIALOGUE ET ECOUTE

Intégrer toutes les parties prenantes pour favoriser une planification de projet



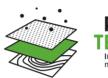
3. RENOUVELLEMENT TECHNIQUE

Rendre opérationnelle la trajectoire d'adaptation territoriale





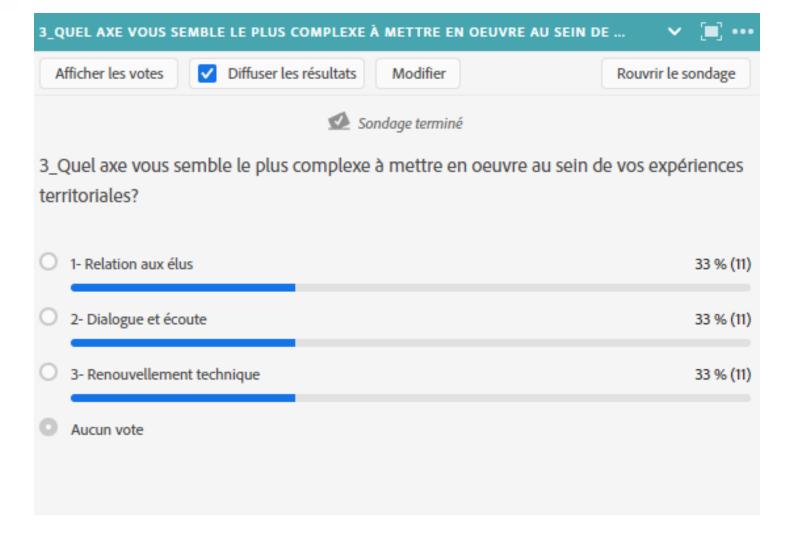






Liberté Égalité Fraternité

















1. RELATION AUX ÉLUS

Clarifier les objectifs pour servir le projet de territoire

- Fiche 1: Connaître les orientations politiques de la collectivité
- Fiche 2: Impliquer et mobiliser les élus
- Fiche 3: Accompagner la décision
- Fiche 4: Piloter la qualité du projet de territoire













2. DIALOGUE ET ECOUTE

Intégrer toutes les parties prenantes pour favoriser une planification de projet

- Fiche 5: Susciter la coopération et accompagner le dialogue territorial
- Fiche 6: Animer et fédérer
- Fiche 7: Mettre l'habitant au cœur des politiques publiques
- Fiche 8: Travailler avec et pour l'habitant et le vivant













3. RENOUVELLEMENT TECHNIQUE

Rendre opérationnelle la trajectoire d'adaptation territoriale

- Fiche 9: Orienter les choix en tenant compte des enjeux du changement climatique et la préservation des ressources
- Fiche 10: Solliciter et s'appuyer sur des études préopérationnelles
- Fiche 11: Exprimer spatialement ses idées pour les transcrire graphiquement











Remarques préalables sur le connu des fiches

- Une structuration identique pour faciliter la lecture 2 pages
- Le fruit d'un travail collectif
- Un contenu qui n'est pas une injonction "à faire" Ministère, du
 CNFPT ou du Cerema, mais plutôt une aide, une source d'inspiration
- Un contenu évolutif, qui en l'état n'est pas exhaustif



Liberté Égalité Fraternité

Structuration des fiches











Cerema Sinting



RELATION AUX ÉLUS

CLARIFIER LES OBJECTIFS POUR SERVIR LE PROJET TERRITORIAL



- Connaître les orientations politiques de la collectivité
- Impliquer et mobiliser les élus
- Accompagner la décision
- Piloter la qualité du projet de territoire









ZOOM sur une fiche

COMPÉTENCES PLANIFICATION EN COLLECTIVITÉ

FICHE N°2

IMPLIQUER ET MOBILISER LES ÉLUS









IMPLIQUER ET MOBILISER LES ÉLUS



Mettre en place les conditions d'un débat politique pour préciser les priorités, travailler sur des scénarios territoriaux et faire arbitrer les élus sur les axes ou le scénario prioritaire

S'approprier le projet politique des élus et conduire un processus de décision pour le traduire dans le document

Proposer des méthodes de dialogue avec les élus pour accompagner les prises de décision

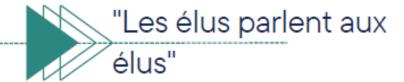
Actions et leviers

1/ Faciliter la formation des élus

2/ Animer des réunions / temps de travail permettant d'aboutir à des positions partagées (ex. COPIL)

Déclinaisons opérationnelles

Sensibiliser les élus : voyages d'étude, interventions par des tiers (conférences, colloques, séminaires)



IMPLIQUER ET MOBILISER LES ÉLUS



Freins à lever / Obstacles à anticiper

- Agenda des élus pouvant conditionner l'avancement des décisions politiques
- Implication des élus sur la durée et apports des éclairages compréhensibles
- Disponibilité des élus « multicasquettes » : difficultés pour trouver des créneaux adaptés.
- Consistance et ambition du projet de territoire
- Sujet technique de la planification face à des élus davantage dans une approche politique
- Elus locaux sans mandat intercommunal ou SCoT ont plus de mal à se sentir concernés
- Vision globale des thématiques abordées dans le document d'urbanisme car tendance à se focaliser sur certains enjeux (foncier, éco, mobilité, etc.) au détriment d'autres

Recommandations

- Repartir du projet de territoire concerné pour impliquer les élus : articuler le factuel et l'affectif,
 recourir à des objectifs ou actions qui vont amener les élus à prendre en compte l'échelle supérieure
- Organiser des échanges entre pairs, permettre l'expression des attentes et des craintes sans jugement
- Favoriser l'écoute des techniciens et des élus en charge de l'urbanisme et de la planification par l'ensemble des élus (ex. séminaire)
- Sortir des diaporamas de présentation classiques pour mieux transmettre, réfléchir ensemble et aider les élus à se projeter: jeux sérieux, ateliers in situ, etc. Utiliser des ressources du site "La Ville en jeux"
- "Redescendre" l'information à l'échelle la plus proche des élus de terrain (charte gouvernance conseils municipaux, etc.) pour que chaque élu se sente concerné par le projet de territoire
- Rendre compte du projet de territoire selon les enjeux locaux et globaux (articulation des échelles)
- Favoriser et renforcer le duo élu / technicien pour permettre un conseil et un accompagnement à la prise de décision (lien avec la fiche n°3). Nécessité d'avoir un « élu moteur », pas forcément décideur mais qui va porter les sujets.
- Rendre visible le positionnement du / de la chargé∙e de mission planification au sein de l'organigramme
- Comprendre la problématique des interlocuteurs, proposer des restitutions hiérarchisées, qui posent des questions aux élus

Pratiques inspirantes

- Grand Langres: voyage d'étude pour sensibiliser ses élus au ZAN
- Pays de Montbeliard : mobiliser des retours d'expériences (REX) par le dire des élus
- Ville de Régny : interventions d'experts auprès des élus sur les sujets de transition et d'effondrement de la biodiversité.
- SCoT du Grand Pau: 3 séminaires sur les futurs souhaitables avec élus, techniciens et partenaires (dessins humoristiques, témoignages décalés: appréhension différente des sujets)







IMPLIQUER ET MOBILISER LES ÉLUS



Mettre en place les conditions d'un débat politique pour préciser les priorités, travailler sur des scénarios territoriaux et faire arbitrer les élus sur les axes ou le scénario prioritaire

S'approprier le projet politique des élus et conduire un processus de décision pour le traduire dans le document

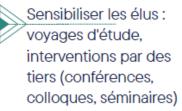
Proposer des méthodes de dialogue avec les élus pour accompagner les prises de décision

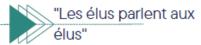
Actions et leviers

1/ Faciliter la formation des élus

2/ Animer des réunions / temps de travail permettant d'aboutir à des positions partagées (ex. COPIL)

Déclinaisons opérationnelles











IMPLIQUER ET MOBILISER LES ÉLUS



Freins à lever / Obstacles à anticiper

- Agenda des élus pouvant conditionner l'avancement des décisions politiques
- Implication des élus sur la durée et apports des éclairages compréhensibles
- Disponibilité des élus « multicasquettes » : difficultés pour trouver des créneaux adaptés.
- Consistance et ambition du projet de territoire
- · Sujet technique de la planification face à des élus davantage dans une approche politique
- Elus locaux sans mandat intercommunal ou SCoT ont plus de mal à se sentir concernés
- Vision globale des thématiques abordées dans le document d'urbanisme car tendance à se focaliser sur certains enjeux (foncier, éco, mobilité, etc.) au détriment d'autres

Recommandations

- Repartir du projet de territoire concerné pour impliquer les élus : articuler le factuel et l'affectif, recourir à des objectifs ou actions qui vont amener les élus à prendre en compte l'échelle supérieure
- Organiser des échanges entre pairs, permettre l'expression des attentes et des craintes sans jugement
- Favoriser l'écoute des techniciens et des élus en charge de l'urbanisme et de la planification par l'ensemble des élus (ex. séminaire)
- Sortir des diaporamas de présentation classiques pour mieux transmettre, réfléchir ensemble et aider les élus à se projeter: jeux sérieux, ateliers in situ, etc. Utiliser des ressources du site "La Ville en jeux"
- "Redescendre" l'information à l'échelle la plus proche des élus de terrain (charte gouvernance conseils municipaux, etc.) pour que chaque élu se sente concerné par le projet de territoire
- · Rendre compte du projet de territoire selon les enjeux locaux et globaux (articulation des échelles)
- Favoriser et renforcer le duo élu / technicien pour permettre un conseil et un accompagnement à la prise de décision (lien avec la fiche n°3). Nécessité d'avoir un « élu moteur », pas forcément décideur mais qui va porter les sujets.
- Rendre visible le positionnement du / de la chargé-e de mission planification au sein de l'organigramme
- Comprendre la problématique des interlocuteurs, proposer des restitutions hiérarchisées, qui posent des questions aux élus

Pratiques inspirantes

- Grand Langres: voyage d'étude pour sensibiliser ses élus au ZAN
- Pays de Montbeliard : mobiliser des retours d'expériences (REX) par le dire des élus
- Ville de Régny: interventions d'experts auprès des élus sur les sujets de transition et d'effondrement de la biodiversité.
- SCoT du Grand Pau: 3 séminaires sur les futurs souhaitables avec élus, techniciens et partenaires (dessins humoristiques, témoignages décalés: appréhension différente des sujets)

















Un enseignement majeur :

La transversalité au cœur des compétences

Charte de gouvernance

Etablir les lignes directrices pour la gouvernance

Adapter le discours et le support de présentation



Approche par étapes

Planification et exécution progressives

Proactivité

différents secteurs

Cadre foncier

Appréhender le foncier dans sa globalité et représenter graphiquement



Cadre temporel

Disponibilité des élus, services, population, échéances électorales, durée des procédures



Moyens financiers et ingénierie

Cadre

Cadre des données

Appui sur des données actualisées

Cadre juridique

Inflation du contentieux et de ses conséquences Evolutions législatives et réglementaires fréquentes

Connaissance du territoire

Compréhension approfondie

Communication













Anticiper les besoins

Transversalité

Collaboration entre





Techniques variées

Un enseignement majeur:

La transversalité au cœur des

compétences

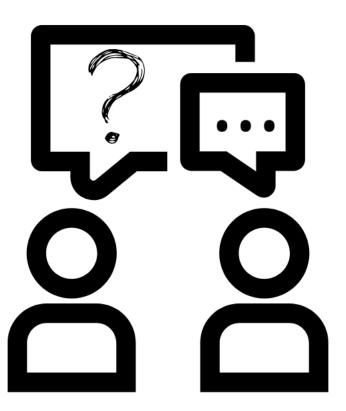
Temps d'échanges : à vos questions !





















Mathilde Rolandeau,

Directrice du Syndicat Rhône Provence Baronnies

En charge notamment du pilotage de la procédure d'élaboration du SCoT

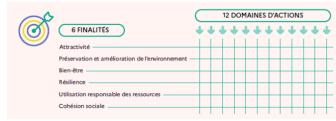
Le SCoT rencontre l'ISO 37101

L'ISO 37101 : Un **référentiel méthodologique** adressé aux porteurs de projets pour construire, mettre en œuvre et évaluer des stratégies et des projets de développement durable.

Flexible et d'application volontaire : La norme n'impose pas de réponse mais permet de poser les bonnes questions de la phase amont des projets jusqu'à la phase évaluation de ces derniers

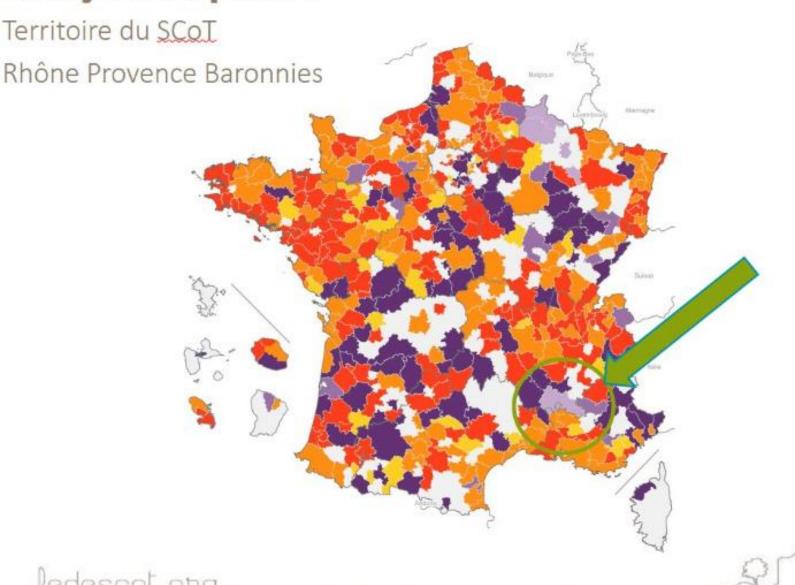
6 finalités (DD) et 12 domaines d'actions : croisent les thématiques et les objectifs du SCoT







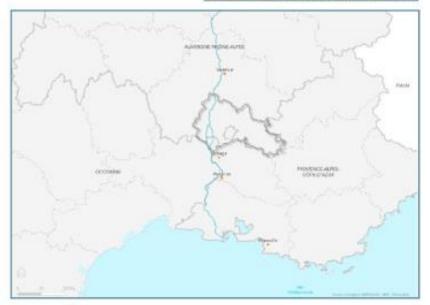
D'où je vous parle?











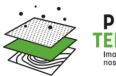


Liberté Égalité Fraternité











4_FOUR VOUS, QUELLE EST LA COMPETENCE PRINCIPALE FOUR PLANIFIER:	
Afficher les votes Diffuser les résultats Modifier	Terminer le sondage
4_Pour vous, quelle est la compétence principale pour planifier?	
Réponses	
vision	
Vision globale	
l'adaptation	
l'agilité	
percevoir les freins et les potentiels d'un territoire	
Se projeter	
écoute	
La négociation	
la persévérance !	
connaissances pluridisciplinaires	
Analyser des données	
Ecoute et coordination	
La transversalité	
Persévérer	
Polyvalence	
la transversalité et fédérer	
savoir travailler avec tout le monde	
Être organisé et savoir cultiver le relationnel	

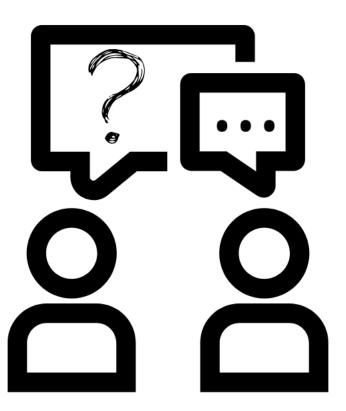
Temps d'échanges : à vos questions !





























Pour aller + loin

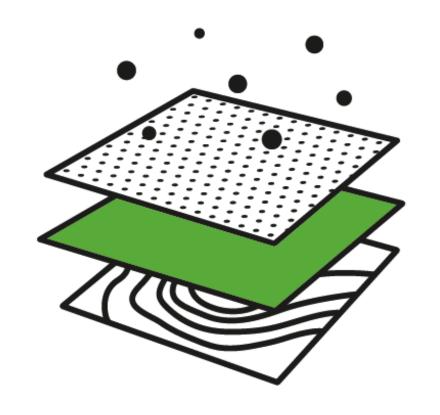
Recueil « Compétences professionnelles et documents d'urbanisme »

- Accompagner les montées en compétences et les évolutions métiers de la planification territoriale en collectivité
- Formaliser les axes d'intervention et décliner dans une visée opérationnelle un ensemble de compétences
- Appuyer le propos sur des recommandations, des retours d'expériences, des pratiques inspirantes.
- Garantir la dimension évolutive du document

Ressources

- Le Réseau Planif Territoires qu'est-ce que c'est ? https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/reseau-planif-territoires
- Élaborer un document d'urbanisme : quelles compétences à mobiliser ? https://www.cerema.fr/fr/actualites/elaborer-document-urbanisme-quelles-sont-competences
- Le répertoire des métiers (CNFPT) : https://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/repertoire-metiers#rmt-marguerite





PLANIF TERRITQIRES

Imaginons ensemble nos territoires de demain

Conception et animation du webinaire

Clémence Caron (CNFPT) - <u>clemence.caron@cnfpt.fr</u>
David-Marie Vailhé (Cerema) - <u>david-marie.vailhe@cerema.fr</u>